

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE-RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 18 juin 2020 à 9 h 00
en Audio-Conférence

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1 ACCUEIL -----	4
2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION -----	4
2.1 Formalisation de la délibération de l'AG relative aux nouvelles règles de cotisation des Communes----	4
2.2 Préparation de l'AG 2020 à Autrans et de la Journée des Alpagistes -----	5
2.3 Renouvellement du CA Candidatures-----	6
2.4 Arrêté des comptes au 31 décembre 2019 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale-----	7
2.5 Budget prévisionnel 2020 -----	8
3 SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS -----	10
3.1 Services 2020 et tarification-----	10
3.2 Conditions d'emploi des bergers-----	11
3.3 Calendrier des évènements du second semestre 2020 -----	11
4 QUESTIONS DIVERSES -----	11
4.1 Point sur la prédation -----	11
4.2 Information sur la naissance de la Fédération Nationale des Communes Pastorales -----	11
4.3 Alerte sur la très forte fréquentation des espaces pastoraux-----	12

Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 18 juin 2020

1 ACCUEIL

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Formalisation de la délibération de l'AG relative aux nouvelles règles de cotisation des Communes

Le CA valide la formulation proposée. Le CA demande à ce que le temps nécessaire soit pris pour que les explications soient claires.

2.2 Préparation de l'AG 2020 à Autrans et de la Journée des Alpagistes

Le CA valide les propositions et suggestions et demande une grande vigilance quant aux éléments sanitaires CoVID19 en vigueur. Des réorganisations seront possibles.

Il propose qu'exceptionnellement et en raison du report de l'AG, le rapport d'activité 2019 soit adressé par voie postale dès que possible, sans attendre l'AG.

2.3 Renouvellement du CA Candidatures

Le CA, après avoir étoffé et étudié la liste des candidats et démissionnaires, propose de contacter quelques personnes ressources supplémentaires. Les administrateurs se partageront le travail de contact avec les personnes repérées ou candidates.

L'équipe technique prépare les éléments relatifs à l'accueil des nouveaux élus.

Pour le prochain CA, des modalités de mise en œuvre des règles de radiation inscrites dans les statuts seront présentées par l'équipe technique.

Enfin, des propositions de temps partagés entre administrateurs seront formulées et mises en place dès que possible.

2.4 Arrêté des comptes au 31 décembre 2019 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

À l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration valide le rapport de gestion présenté et arrête les comptes au 31.12.2019, tels qu'ils sont présentés en annexe et faisant apparaître un résultat excédentaire de 34.778 € et un total de bilan de 343.154 €, et qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Trésorier, proposera à l'Assemblée Générale 2020 que l'excédent soit affecté au fonds associatif de l'association.

2.5 Budget prévisionnel 2020

Le CA valide la proposition d'équiper les salariés de la FAI de tenues de montagne et suggère de voir s'il est possible de floquer les vêtements et de faciliter la reconnaissance de la FAI sur le terrain, ainsi que de proposer ces vêtements aux responsables d'alpage, bergers et autres.

Le CA prend acte de la composition actuelle et prévisionnelle de l'équipe technique et des programmes présentés. Il mandate le Président et l'équipe technique pour engager les démarches nécessaires à leur mise en œuvre et à la réalisation du budget prévisionnel.

3 SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Services 2020 et tarification

Le CA prend note de ces informations et valide les tarifications et règles de facturation. Il charge le Président et l'équipe technique de les mettre en œuvre.

3.2 Conditions d'emploi des bergers

En ce qui concerne les relations employeurs - salariés, le CA souligne l'importance de rester vigilant sur les types de contrats signés et de poursuivre les accompagnements et appuis techniques afin de prévenir les conflits potentiels.

3.3 Calendrier des évènements du second semestre 2020

Le CA prend acte de ce calendrier.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Point sur la prédation

Devant les évolutions significatives de la pression de prédation, le CA :

- Souhaite que soit mises en ligne les données hebdomadaires de la DDT sur le site des alpages de l'Isère, et charge l'équipe technique de voir avec la DDT si ces éléments sont diffusables sur le site internet des alpages de l'Isère ;*
- Propose un point dédié dans le CA de la FAI sur les questions relatives aux enjeux stratégiques impactant les situations agropastorales en Isère, dont les questions de prédation, les relations avec les usagers, partenaires, afin de ne pas traiter ces éléments en "question diverse" et de les laisser dans des approches d'actualité.*

4.2 Information sur la naissance de la Fédération Nationale des Communes Pastorales

Le CA prend acte de cette information et mandate le Président et le Directeur pour prendre contact avec cette association afin de faire connaissance, et le cas échéant tisser des liens.

4.3 Alerte sur la très forte fréquentation des espaces pastoraux

Le CA demande à l'équipe technique de mettre en œuvre des actions de prévention et de les organiser pour les saisons suivantes, en mettant l'accent sur les OT, en repérant des indicateurs de saturation.

Compte Rendu

Conseil d'Administration du 18 juin 2020

en Audio-Conférence

1 ACCUEIL

Denis REBREYEND accueille les participants et présente les règles de la conférence audio. Les participants se font connaître et se présentent (*cf. liste en annexe*).

Denis REBREYEND propose des retours rapides sur la période de confinement et ses effets sur :

- Les règles en cours pour l'équipe de la FAI ;
- Le CA de Mars reporté à ce jour, ce qui se traduit pour le moment par l'annulation d'un des CA de la FAI ;
- L'AG reportée au 27 août 2020.

Denis REBREYEND propose de faire un point sur la prédation en question diverse.

Il propose également de structurer le CA avec un nouveau point sur les enjeux et actualités qui traversent les alpages de l'Isère. Ce sera l'occasion d'aborder les questions de prédatons, de relation au multiusage, ...

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Formalisation de la délibération de l'AG relative aux nouvelles règles de cotisation des Communes

Rapporteurs : Denis REBREYEND, Bruno CARAGUEL

2.1.1 Rappel du contexte

Cette délibération est à présenter à l'Assemblée Générale. Le Président souhaite que le CA en valide la formulation travaillée en décembre 2019.

Pour mémoire, les communes procèdent à des fusions entre elles et cela a pour effet de réduire mécaniquement les volumes d'adhésions.

Les paramètres travaillés lors du CA de septembre ont été intégrés dans la base de données de la FAI, afin de faire des tests précis. La demande du CA était de viser dans le cadre de ce changement de mode de calcul une certaine stabilité dans le montant des cotisations communales et de faire attention à ce que des communes ne subissent pas de variations fortes et encore moins des augmentations. A terme, il s'agira également de privilégier des évolutions régulières des montants des adhésions, plutôt que de procéder à des augmentations importantes espacées dans le temps.

Dans l'objectif de conserver un niveau d'adhésion à la FAI stable de la part des Communes, dont certaines d'entre elles sont engagées dans des processus de fusion, il avait été proposé de retravailler les modalités d'adhésion de ces dernières, qui étaient, depuis l'origine, seulement calculées sur les indices de richesse. Le cadre que s'était donné le CA était de veiller à ce qu'il n'y ait pas de gros écarts avec les historiques et que les communes nouvelles voient leurs adhésions réduites en regard des sommes des adhésions qui leur auraient été proposées avant leurs fusions.

Il est à noter que :

- Conformément à la délibération du CA du 27 novembre 2019, le montant des appels de cotisations 2020 s'est fait sur les bases présentées ci-après, sans remarques des communes et avec un niveau de cotisation perçu a priori normal (toutes ne sont pas encore encaissées).
- Les cotisations des responsables d'alpages, des AFP et de soutien restent inchangées en 2020.

2.1.2 Proposition de délibération pour l'AG 2020

Les adhésions représentent 12 à 15% des recettes de la FAI et elles permettent de garantir une action adaptée aux enjeux des espaces pastoraux. elles permettent également de financer les autofinancements dans le cadre des plans de financements mobilisant des crédits publics.

Afin d'affiner le mode de calcul des adhésions des communes à la FAI, le CA de la FAI a travaillé sur des propositions, dans l'objectif de mieux intégrer les spécificités des communes et de ne plus se baser sur le seul indice de richesse. Cela permet également, pour l'association, de mieux faire face aux fusions des communes qui auraient pour effet de réduire considérablement les contributions communales aux adhésions de la FAI.

Le mode de calcul proposé est à présent composé de 3 éléments :

- Une contribution de base, fixe et égale pour toutes les communes ;
- Une part variable intégrant 2 paramètres :
 - La taille des surfaces pastorales (UP et ZP additionnées) de la Commune,
 - L'indice de richesse de la Commune ;
- Une décote pour les Cnes n'ayant pas fusionné, afin de conserver une forme de stabilité des montants de cotisations.

Les valeurs retenues sont les suivantes

Critère	Modalités	Valeur (€) pour 2020
Contribution de base	Tous	270 €
Part variable Surface pastorale (ZP+UP) au sens de l'enquête pastorale 2012-2014	Si surfaces pastorales : <ul style="list-style-type: none">• < à 1000 Ha• ≥ à 1000 Ha	180 € 250 €
Part variable Indice de richesse (édité chaque année par le Département)	Si indice de richesse : <ul style="list-style-type: none">• de 1 à 10• de 11 à 15• de 16 à 34• 35 et au -delà	850 € 500 € 300 € 150 €
Décote pour les communes non fusionnées	Si non fusionnées	-250 €

La formule de calcul est la suivante :

Montant cotisation commune = Contribution de base + Part variable Surface pastorale (ZP+UP) + Part variable Indice de richesse - Décote si commune non fusionnée.

Le CA demande si les effets de ces évolutions ont été ressentis. L'équipe technique fait savoir qu'une seule commune a réagi et posé des questions.

Le CA valide la formulation proposée. Le CA demande à ce que le temps nécessaire soit pris pour que les explications soient claires.

2.2 Préparation de l'AG 2020 à Autrans et de la Journée des Alpagistes

Rapporteurs : Guy DURAND, Christophe MOULIN

Le programme est encore provisoire :

- La matinée se fera en salle, avec les éléments statutaires de l'AG de la FAI ;
- Le repas de midi est offert par la CC, sous forme de repas froid à emporter ;
- Le site de La Molière est celui proposé à ce stade pour la visite de terrain, avec des travaux pour un logement de salarié, la signalétique pastorale.

Le programme est en cours de calage avec la CC V4M, il visera aussi à une mise en valeur de leurs actions. Guy DURAND insiste sur le fait de privilégier la rapidité d'accès dans le contexte actuel. 300 bêtes, 25 adhérents. Le site est en N2000 et ENS, très fréquenté, l'alpage de Sornin est à proximité.

Cela situera le contexte des 4 montagnes. L'objectif est aussi de renforcer le partenariat avec la Communauté de Communes sur la mise en valeur du territoire pastoral des 4 montagnes.

*Le CA valide les propositions et suggestions et demande une grande vigilance quant aux éléments sanitaires CoVID19 en vigueur. Des réorganisations seront possibles.
Il propose qu'exceptionnellement et en raison du report de l'AG, le rapport d'activité 2019 soit adressé par voie postale dès que possible, sans attendre l'AG.*

2.3 Renouveaulement du CA Candidatures

Rapporteurs : Denis REBREYEND, Christophe MOULIN et Véronique BORDEL

Le CA de la FAI est à renouveler d'1/3 tous les 3 ans. L'année 2020 est une année d'élection du CA de la FAI. En préparation de ces dernières à l'occasion de la prochaine AG, il convient de faire le point sur les candidatures aux postes d'Administrateurs de la FAI.

Il est donc proposé au CA de faire un tour d'horizon des postes à renouveler et des candidatures.

D'une part, le tiers de CA renouvelable en 2020 est composé de :

- Claret Philippe, à renouveler
- Guillet Thomas ⇒ Contacter M. KRAMER / Lans, via Guy DURAND
- Ougier Jean-Rémy ⇒ Candidat
- Salvi Florent ⇒ Candidat, confirmé par courriel du 18/6/2020
- Sauze Jean-Luc ⇒ à contacter, mais a donné des signaux favorables ce printemps
- Serre Jean-Louis ⇒ Candidat
- Souriau Yann ⇒ à contacter

Jean PICCHIONI a abandonné ses mandats locaux. Il assurait la représentation de l'ANEM mais quittera également ce mandat en septembre.

D'autre part, les candidatures d'Arnaud CHATARD et Laurent PLANÇON, accueillies favorablement par le CA du 30/06/19, devront être approuvées par l'AG 2020 (ainsi que le stipulent les statuts de la FAI). Ils pourraient occuper les places laissées vacantes au sein du CA par Constant PLANÇON et Joseph NIER.

En effet, lors d'un appel téléphonique reçu le 17 juin 2020, Joseph NIER a fait savoir qu'il souhaite ne plus être au CA de la FAI avec les mêmes missions. Il est cependant prêt à rester actif auprès du Conseil d'Administration. Le CA propose que Joseph NIER reste au CA en tant que personne ressource, sous une forme qui reste à trouver.

Pierre NICOLAS son successeur à la présidence de l'alpage du Senepi, propose sa candidature au CA de la FAI.

Enfin, suite à différents contacts avec les domaines skiables en Isère, il est proposé d'intégrer la section Isère de "Domaines Skiables de France" au CA de la FAI. Il s'agit d'ouvrir nos regards à la question de la relation aux domaines skiables, qui sont des partenaires très présents sur les espaces pastoraux. Les troupeaux sont également des leviers dans "l'entretien" des domaines skiables. Les alpages sont également impactés par les travaux entrepris et des concertations et synergies sont nécessaires.

Ils souhaitent également s'investir davantage dans le Festival International du Film "Pastoralismes et Grands Espaces".

Cette participation au CA est l'occasion de bâtir des propositions de gestions de domaines skiables et pastorales qui soient adaptées aux enjeux modernes et qui se répondent.

Assiduité des Administrateurs : Au fil des échanges, le CA propose de faire appliquer la règle de participation et donc de radiation qui est la suivante (extrait des statuts) : *"Tout membre du CA qui sans excuse n'a assisté à aucune réunion entre 2 AG peut être considéré comme démissionnaire"*. Il convient, pour un prochain CA, de se donner les modalités de mise en œuvre par l'équipe technique. Le CA propose que les règles de participation soient également présentées aux nouveaux administrateurs.

Emilie CROUZAT propose de prendre des temps de pédagogie partagée afin de (re)tisser des liens et de travailler des décisions et des regards communs.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE DES MEMBRES ÉLUS au nombre de 21 maximum

extraits des statuts :

- Renouvellement du CA par tiers tous les 3 ans
- En cas de vacance d'un poste, le CA pourvoit provisoirement au remplacement, puis soumet la candidature à l'approbation de la plus prochaine AG
- Tout membre du CA qui sans excuse n'a assisté à aucune réunion entre 2 AG peut être considéré comme démissionnaire

tiers	élection / renouvellement	cooptation approuvée en AG	prochain renouvellement	NOM Prénom du Membre Élu		Fonction au Bureau de la FAI	Structure adhérente	
1	2011	Pierre NICOLAS ?	2020	CLARET	Philippe		GP	MONTAGNE DE L'AULP
1	2011		2020	OUGIER	Jean Rémy		Cne	BESSE EN OISANS
1	2011		2020	SALVI	Florent	Trésorier	GP	MONT ST MURY
1	2011	2017	2020	SAUZE	Jean-Luc		GP	COMBEAU
1		2013	2020	SERRE	Jean Louis		GP	BACHILIANNE
1		2016	2020	GUILLET	Thomas		Cne	CORRENÇON
1		2017	2020	SOURIAU	Yann		Cne	CHICHILIANNE
2	2014		2023	ARGOUD	Daniel			
2	2014		2023	BALLY	Maurice	Membre du Bureau	GP	ALPETTE DE CHAPAREILLAN
2	2014		2023	BOUVIER	Roland	Membre du Bureau	GP	COL DU COQ
2	2014		2023	DURAND	Guy		GP	MOLIERE (LA)
2	2014		2023	JACQUIN	René	Secrétaire	GP	MONT FRAIS
2	2014		2023	VIAL	Jean-Michel		GP	GRESSE BAS DAUPHINE
2		2017	2023	PERRIN	Gilda		Cne	LA SALETTE FALLAUX
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	CHARRIERE	Vincent			SARL MOLIERE (LA)
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	GIROUD	Camille		GP	PLEYNET
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	JOANNAIS	Ostier		GP	VALBONNAIS
3	2017	Arnaud CHATTARD ?	2026	NIER	Joseph	Vice-Président	GP	SENEPI
3	2017	Laurent PLANÇON ?	2026	PLANÇON	Laurent		GP	COL DE L'HOMME
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	REBREYEND	Denis	Président	GP	GOBERT
3	2017	soumis au vote AG 2017	2026	SOLDA	Francis		GP	PRE PEYRET

Le CA, après avoir étoffé et étudié la liste des candidats et démissionnaires, propose de contacter quelques personnes ressources supplémentaires. Les administrateurs se partageront le travail de contact avec les personnes repérées ou candidates.

L'équipe technique prépare les éléments relatifs à l'accueil des nouveaux élus.

Pour le prochain CA, des modalités de mise en œuvre des règles de radiation inscrites dans les statuts seront présentées par l'équipe technique.

Enfin, des propositions de temps partagés entre administrateurs seront formulées et mises en place dès que possible.

2.4 Arrêté des comptes au 31 décembre 2019 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL
Cf. Compte de Résultat et Bilan 2019 en annexes

Véronique BORDEL, en l'absence du trésorier, donne lecture du projet de rapport de gestion, rédigé suite à son RDV annuel avec le Commissaire aux Comptes. Le texte proposé est le suivant :

«Après 2018 qui a été marquée par une profonde réorganisation liée au départ de 4 personnes de l'équipe technique, 2019 a été engagée avec une nouvelle organisation du travail, particulièrement sur le pôle administratif. L'effectif moyen 2019 de l'équipe a été de 7,02 ETP, en baisse de 0,77 ETP par rapport à 2018.

Les dossiers mobilisant des financements européens déposés depuis 2015 ont commencé à être instruits dans le dernier trimestre 2019, causant toujours de très sérieux retards de trésorerie. Il n'y a plus de projets engagés sur ces types de crédits, ou ils resteront très limités. Les différents services instructeurs ont fait de gros efforts pour engager le paiement de ces dossiers.

Par ailleurs, il est à noter que les collectivités confirment leurs relations avec la FAI : Le Département, après avoir développé de nouvelles actions en 2019, les confirme en 2020. Il en est de même avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec qui nous travaillons la prochaine convention de 3 ans (2021-2023) avec le Réseau pastoral AuRA, dont la FAI est membre et assure le secrétariat.

Les adhérents de la FAI continuent de soutenir le projet associatif et le montant total des cotisations a évolué de 13%, essentiellement suite à l'augmentation du tarif à l'UGB pour les Groupements Pastoraux.

Les produits d'exploitation sont de 576.531 €, en baisse de 7,4% par rapport à l'exercice précédent. Parmi ces produits :

Les prestations de service sont de 188.550 €, en diminution de 23%. Les assistances techniques aux maîtres d'ouvrages de travaux sont en légère baisse (-2%). L'assistance à maîtrise d'ouvrage des Territoires Pastoraux et autres porteurs de projets diminue de manière significative (-23%) en raison des fins de programmes et de l'approche des évaluations, prévues en 2020. Les organisations et interventions de formation ont réduit (-90%) du fait de l'évolution des règles d'accès aux fonds de formation qui a conduit à l'abandon de la formation des bergers, et du fait de l'arrêt des prestations qu'assumait Jean-Marie Davoine. L'accompagnement aux demandes d'autorisations d'exploiter se poursuit.

Les ventes groupées sont de 25.733 €, en baisse de 18%, essentiellement due à l'achèvement en 2018 de l'achat groupé de bigbag. Les prestations d'hélicoptage diminuent légèrement (-2%), restant à un niveau élevé.

Les subventions affectées à l'exercice s'élèvent à 271.691 €, en hausse de 12%. Le soutien du Département est à souligner et il est croissant (+43%) en raison de l'ouverture de nouveaux axes de travail, en particulier relatifs aux questions de conflits d'usage avec les sports de pleine nature et les actions culturelles liées à Paysage->Paysages. La contribution Régionale est en baisse (-15%) du fait d'une légère érosion de la convention d'accompagnement et surtout de la réduction des financements Régionaux adossés aux financements européens, moins mobilisés en 2019. Il est à noter que le soutien de la Région reste fort dans des actions stratégiques pour les alpages de l'Isère. La contribution du FNADT permettant des interventions mutualisées des services pastoraux est constante ; des crédits d'urgence du plan loup, ainsi que le Groupe Technique Agrifaune ont été mobilisés faisant augmenter la contribution des crédits d'Etat de 6%. La Métro et la Ville de Grenoble ont poursuivi leur soutien au Festival du Film de manière constante.

Les autres produits, pour un montant de 13.339 € sont constitués essentiellement (10.500 €) de contributions privées pour le Festival International du Film « Pastoralismes et Grands Espaces » (Mutualia, les communes de Chamrousse et Vaujany, les associations Agrinature et ASPIR), à hauteur totale équivalente à 2018.

Les charges d'exploitation sont de 540.283 €, en diminution de 18% par rapport à l'exercice antérieur. Parmi ces charges :

Les rémunérations sont de 371.589 € charges comprises, en réduction de 22%. Cette forte variation traduit la nouvelle organisation de l'équipe mais est accentuée par les indemnités de départ des salariés ayant quitté la structure, enregistrées sur l'exercice 2018. A noter que cette diminution est également due à la baisse des charges sociales initiée par le gouvernement : 39.50% contre 46.60% en 2018 (hors taxe sur salaires).

Les charges externes sont de 115.821 €, en diminution de 3%. En effet, les charges courantes de la structure sont en baisse (-5,5%) notamment avec la poursuite de réduction du nombre de véhicules de location ; d'autre part les frais inhérents aux projets et éligibles à leurs financements sont en baisse pour les sous-traitances, honoraires et frais de missions (-5%).

Le résultat d'exploitation ressort donc à +36.249 €.

Le résultat exceptionnel étant nul et le résultat financier de -1.471 €,

Le résultat net de l'exercice 2019 laisse donc apparaître un excédent de 34.778 €, soit 6% du budget total. Ce résultat permet de compenser les 3 exercices antérieurs déficitaires. Les salariés ont décliné la proposition de prime évoquée par le Président et le Trésorier, afin de consolider la structure et d'assumer dans les meilleures conditions les incertitudes liées à la crise sanitaire en cours en mars 2020.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat au fonds associatif."

À l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration valide le rapport de gestion présenté et arrête les comptes au 31.12.2019, tels qu'ils sont présentés en annexe et faisant apparaître un résultat excédentaire de 34.778 € et un total de bilan de 343.154 €, et qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Trésorier, proposera à l'Assemblée Générale 2020 que l'excédent soit affecté au fonds associatif de l'association.

2.5 Budget prévisionnel 2020

2.5.1 Composition de l'équipe technique

- 1 Joseph PAILLARD a rejoint l'équipe fin janvier, sur les questions de multiusage et le festival.
- 2 Julien VILMANT demande un congé sans solde pour être berger cet été 2020. L'équipe est organisée en conséquence pour cet été, avec un renfort prévu sur les diagnostics pastoraux qui restent à mettre en œuvre dès ce début d'été, afin de ne pas prendre de retard dans la réalisation des engagements.

- 3 Paul MERLET, stagiaire en Licence Pro 3 "Gestion Agricole des espaces naturels et Ruraux" à Florac, est présent sur les thématiques du multiusage, encadré par Céline BARRERE, épaulé de Joseph PAILLARD.
- 4 Renfort de l'équipe technique en vue de la réalisation de diagnostics pastoraux, arrivés en nombre cette année et en grande partie en prestation de service. Ce renfort sera certainement bâti dans un format CDD mi-temps 6 mois, été inclus.

Le reste de l'équipe est inchangé et les équilibres sont à présent bien installés.

2.5.2 Equipements de montagne pour les salariés de la FAI

Il est proposé d'équiper les salariés de la FAI de tenues de montagne, sachant que jusqu'à maintenant les salariés mobilisent leur propre matériel. Un chiffrage a été demandé auprès de Salewa (38 Bernin) pour des vestes de protection, microdoudounes hybrides, pantalons et chaussures. L'ensemble des coloris sera homogène pour l'équipe. Le budget est entre 378 € et 324 € selon les chaussures choisies. Le budget total est estimé à 3.024 €.

Le CA valide la proposition d'équiper les salariés de la FAI de tenues de montagne et suggère de voir s'il est possible de floquer les vêtements et de faciliter la reconnaissance de la FAI sur le terrain, ainsi que de proposer ces vêtements aux responsables d'alpage, bergers et autres.

2.5.3 Budget prévisionnel 2020

Rapporteurs : Bruno CARAGUEL, Véronique BORDEL

Cf. Budget Prévisionnel 2020 Charges et Produits en annexes

Les charges prévisionnelles 2020 :

Les charges prévisionnelles à ce jour tiennent compte, en termes de coûts salariaux et taxe sur les salaires, de la composition prévue de l'équipe.

Les charges de structure sont ajustées au regard des coûts engagées en 2019, et qui devraient réduire du fait de la baisse sensible des déplacements au premier semestre 2020.

Les charges externes sont ajustées également relativement aux projets 2020.

Les produits prévisionnels 2020 :

Bruno CARAGUEL en donne lecture. En précision de la liste jointe en annexe, les éléments suivants ont été détaillés :

Les conventions CDI, CR AURA et CIMA sont sur des budgets constants.

L'accueil par la FAI des demandes de constats de prédations seront en 2020 financées par l'Etat.

Dans le cadre de la politique de défense du pastoralisme face à la prédation, le dispositif maploup a été complété d'un nouvel onglet "atlas" qui permet de cartographier les prédations des années antérieures.

Il est au passage rappelé que pour recevoir les SMS MapLoup il faut impérativement s'inscrire soi-même du fait du RGPD (loi informatique et libertés).

Un travail va être engagé sur la qualification et la prévention des conflits activités de randonnée/pleine nature et chiens de protection. Pour cela nous mobiliserons les moyens du Département et ceux de la CIMA pour avoir une action réseau.

Le Festival International du Film "Pastoralismes et Grands Espaces" reste programmé, en intégrant les impératifs sanitaires. Il sera en 2020 augmenté d'une journée de séminaire financée par les Régions AuRA, PACA, Bourgogne-Franche-Comté et le FNADT, en partenariat avec l'Association Française de Pastoralisme, le SUACI, le CERPAM et la Maison de la Transhumance.

A noter également de nouveaux diagnostics pastoraux, à réaliser en tant que prestataire, dont un diagnostic de vulnérabilité à Lanchâtra et une remise à jour du diagnostic pastoral sur les propriétés privées de la Commune de Besse.

Des travaux sont également en cours en lien avec la Trame verte et bleue dans le cadre du programme CEPAZ. Pour 2021, ces travaux devraient déboucher sur des actions opérationnelles en lien avec le PNR de l'Arc Alpin.

Suite à une impulsion du Département de l'Isère, un programme de suivi et d'acquisition de données partagées sur les actions de débroussaillage s'engage avec la FDCI, où la FAI sera prestataire de cette dernière. Cela permettra de mesurer, avec la FDCI et les porteurs de projets, les impacts des techniques engagées en matière de débroussaillage et de mieux adapter les projets à venir. A noter que les chasseurs réalisent aussi des travaux de gestion de milieu en espace pastoral.

En ce qui concerne les travaux engagés en 2019 sur l'évaluation et le suivi des risques psychosociaux dans les situations de travail agro-pastorales, le dispositif est reconduit en 2020, en lien avec la DDT et une convention avec la MSA est en cours de signature. La MSA est le financeur de cette action. Il est prévu de mobiliser ces moyens aussi dans le cadre de l'organisation des réunions de médiation avec les éleveurs en conflit ou en situation de difficulté.

En ce qui concerne les Assurances Techniques sur les différents projets, il convient d'être attentif aux baisses de moyens mobilisables et donc de recettes liées à l'absence de FEADER prévue en 2021. La perte est évaluée à 15.000 € en 2021 par rapport au prévisionnel 2020. A noter que les dossiers engagés sur la fin de programmation 2020 correspondent à des projets difficiles, mais qui s'avèrent stratégiques dans la gestion des alpages.

Cette baisse de sollicitation de l'équipe technique devrait être compensée par les évaluations et diagnostics dans les mises en place des nouveaux programmes de PPT.

Nous ne savons pas encore quels sont les accès aux crédits pastoraux du FEADER pour 2022, la vigilance restera de mise.

Le CA prend acte de la composition actuelle et prévisionnelle de l'équipe technique et des programmes présentés. Il mandate le Président et l'équipe technique pour engager les démarches nécessaires à leur mise en œuvre et à la réalisation du budget prévisionnel.

3 SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Services 2020 et tarification

Rapporteur : Christophe MOULIN

En l'absence de l'Assemblée Générale avant la saison d'estive 2020, il est proposé au CA de statuer sur les tarifs qui seront appliqués sur des prestations clé de la saison. Ces éléments ont été publiés mi-avril dans le cadre de l'envoi par email des dossiers techniques qui auraient dû être distribués lors de l'AG :

1.1.1. Hélicoptages groupés de début de saison

- **De 110 à 140 € la charge** suivant les conditions météo et d'organisation, calculs qui seront faits en fin de réalisation des opérations.

- La rotation de descente ou une charge levée et constatée trop lourde sera facturée ½ charge.

1.1.2. Evacuation d'animaux morts

Trois forfaits permettent de financer l'aide à la prise de décision et l'organisation des hélicoptages d'évacuation des animaux morts :

- **100 € pour l'ouverture de dossier (aide à la décision)**

- **200 € pour les missions ne dépassant pas 45 mn de vol**

- **240 € pour les missions de plus de 45 mn de vol**

Règles de facturation :

- Si hélicoptage, facturation du montant forfaitaire ;
- Si prédation, se retourner vers les crédits prédation ;
- Si le demandeur n'est pas adhérent : facturation pour des prises en charge sans hélicoptage, mais offerte aux adhérents.

Le CA souligne également l'importance de la réactivité dans la facturation : Il convient de clarifier le message et de réaliser et adresser la facture sans tarder.

Le CA prend note de ces informations et valide les tarifications et règles de facturation. Il charge le Président et l'équipe technique de les mettre en œuvre.

3.2 Conditions d'emploi des bergers

Le Réseau Alpin des Services pastoraux a fait travailler un avocat sur les accès aux CDII. Nous disposons donc d'un modèle d'accord d'entreprise et de la notice qui l'accompagne, qui ont été joints au dossier "emploi bergers" que la FAI adresse annuellement aux employeurs de bergers et bergères.

En ce qui concerne les relations employeurs - salariés, le CA souligne l'importance de rester vigilant sur les types de contrats signés et de poursuivre les accompagnements et appuis techniques afin de prévenir les conflits potentiels.

3.3 Calendrier des évènements du second semestre 2020

- 27 août 2020 : Assemblée Générale de la FAI et Journée des Alpagistes, Autrans et Vercors des 4 montagnes ;
- 23-25 septembre 2020 : Rencontres de l'Association Française de Pastoralisme, à Barcelonnette, dans le cadre des événements SUERA. Guy DURAND relate le classement en cours à l'UNESCO et signale que la démarche est très engagée ;
- 8-11 octobre 2020 : Festival du Film Pastoralismes et Grands Espaces ;
- 8 octobre 2020 : Assises du Pastoralisme à Grenoble, dans le cadre des événements SUERA ;
- 3-6 novembre 2020 : Ciné Montagne Grenoble.

Le CA prend acte de ce calendrier.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Point sur la prédation

Denis REBREYEND fait état de sa demande de RDV avec le Préfet de l'Isère à ce propos, le courrier venant de partir. Les demandes de constats sont déjà élevées cette année ; les demandes de constats concernant des bovins et équins représentent environ 30% des demandes. Si les données issues des demandes de constats sont à consolider, elles donnent de bonnes indications sur de nouvelles tendances.

Devant les évolutions significatives de la pression de prédation, le CA :

- Souhaite que soit mises en ligne les données hebdomadaires de la DDT sur le site des alpages de l'Isère, et charge l'équipe technique de voir avec la DDT si ces éléments sont diffusables sur le site internet des alpages de l'Isère ;
- Propose un point dédié dans le CA de la FAI sur les questions relatives aux enjeux stratégiques impactant les situations agropastorales en Isère, dont les questions de prédation, les relations avec les usagers, partenaires, afin de ne pas traiter ces éléments en "question diverse" et de les laisser dans des approches d'actualité.

4.2 Information sur la naissance de la Fédération Nationale des Communes Pastorales

Rapporteur : Jean PICCHIONI

Le 23 mai 2020, les statuts de la Fédération Nationale des Communes Pastorales ont été déposés, et le communiqué de presse est le suivant : "A l'étude depuis plusieurs mois, dans la perspective de la mise en place des nouveaux conseils municipaux, le projet de créer une Fédération Nationale des Communes pastorales (FNCP) s'est concrétisé le 23 mai 2020 avec la publication de leurs statuts au Journal Officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE).

Son objet social est de maintenir, améliorer, développer et promouvoir les activités pastorales sur les territoires des communes pastorales. Par exemple, en réalisant des études sur ce secteur et en menant toutes démarches utiles auprès des pouvoirs publics et autorités compétentes sur les aspects économiques, financiers, culturels, touristiques, urbanistiques, administratifs, réglementaires ou législatifs, pouvant l'intéresser.

Le siège de cette association nouvelle est domicilié à l'ANEM suite à l'accord que lui avait donné le Comité directeur du 29 janvier. C'est Denise Leiboff, maire de Lieuche, commune de montagne d'une cinquantaine d'habitants dans les Alpes-Maritimes, qui en est la première présidente."

Le CA prend acte de cette information et mandate le Président et le Directeur pour prendre contact avec cette association afin de faire connaissance, et le cas échéant tisser des liens.

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE
COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2019

CHARGES	Exercice 2019	Exercice 2018	PRODUITS	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	39 897	46 541	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	214 283	276 282
Variation de stocks	30	287	Production stockée		
Autres charges externes (*)	115 821	120 001	Subventions d'exploitation	271 691	243 231
Impôts, taxes et versements assimilés	6 459	10 979	Collectes		
Rémunérations et charges sociales	371 589	476 245	Cotisations	77 218	68 234
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 239	2 982	Autres produits (1)	13 339	34 890
sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat		
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	3 078	-			
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges	170	477			
Charges financières	1 482	493	Produits financiers (1)	11	11
TOTAL I	541 765	658 005	TOTAL I	576 542	622 648
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (II)	-	-	Produits exceptionnels sur opérations en capital (II)	-	-
Charges exceptionnelles diverses (III)	-	800	Produits exceptionnels divers (1) (III)	-	29 569
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	541 765	658 805	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	576 542	652 217
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	-	-	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	-	-
Solde créditeur : excédent	34 778		Solde débiteur : déficit		6 588
TOTAL GENERAL	576 542	658 805	TOTAL GENERAL	576 542	658 805
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	- -	- -	(1) dont reprises sur provisions	-	-

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2019

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018		PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net			
Actif immobilisé :								
Immobilisations incorporelles	38 117	38 117	-	-	-	Fonds propres :	88 063	94 650
Immobilisations corporelles	45 963	38 940	7 023	9 030	9 030	Fonds associatif		
Immobilisations financières (1)	729	-	729	729	729	Ecart de réévaluation		
TOTAL I	84 809	77 057	7 752	9 759	9 759	Réserves :		
Actif circulant :						réserves réglementées		
Stocks et en-cours	1 151	-	1 151	1 181	1 181	réserves statutaires		
Avances et aptes versés sur commandes	-	-	-	-	-	autres		
Créances (2)	296 735	3 078	293 657	352 100	352 100	Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)		
Usagers et comptes rattachés	69 692	3 078	66 614	101 325	101 325	Report à nouveau	-	-
Autres	227 043	-	227 043	250 776	250 776	Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	34 778	6 588
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Disponibilités	34 621	-	34 621	12 277	12 277	Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'association		
Charges constatées d'avance	5 972	-	5 972	10 591	10 591	Subventions d'investissement		
TOTAL II	338 480	3 078	335 402	376 149	376 149	Provisions réglementées		
						TOTAL I	122 840	88 063
						Provisions pour risques et charges	-	-
						Fonds dédiés	-	-
						TOTAL II	-	-
						Dettes		
						Emprunts et dettes assimilées (3)	639	1 237
						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
						Fournisseurs et comptes rattachés (4)	81 263	106 742
						Autres (4)	121 738	150 559
						Produits constatés d'avance	16 674	39 307
						TOTAL III	220 314	297 845
						TOTAL GENERAL (I+II+III)	343 154	385 908
(1) dont à moins d'un an						(3) dont solde créditeur de banque	-	-
(2) dont à plus d'un an						(4) dont à plus d'un an	-	-



Budget Prévisionnel 2020 - Charges

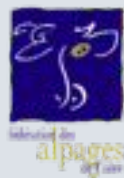
Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations et charges sociales	407 516
Indemnités des stagiaires	3 385
Taxe sur les salaires	8 500
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	7 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	20 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	12 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	4 500
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 000
Location des véhicules	8 300
Entretien des véhicules	1 600
Frais de carburant et péages	6 000
Honoraires commissaire aux comptes	5 800
Prestation externe "social" (fiches de paie, déclarations sociales...)	3 500
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 500
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	1 000
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	84 865
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	1 500
Frais financiers	1 500
Dotation aux amortissements	4 000
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	626 966 €



Budget Prévisionnel 2020

Produits

	<i>subventions</i>	<i>autres produits</i>	montant total financement	montant mobilisable en 2020	<i>charges externes directement en lien</i>
Conventions Pluriannuelles	190 696	29 947	220 643	215 798	50 300
Subventions Ponctuelles	89 945	9 200	99 145	76 901	27 367
AMO des TP		63 548	63 548	58 283	
Appuis Techniques		61 010	61 010	60 510	
Prestations de Formation		20 534	20 534	13 562	4 268
Etudes Diagnostics		81 598	81 598	66 553	2 430
Prestations Diverses		58 810	58 810	58 810	
Autres Produits		71 400	71 400	71 400	500
TOTAL GENERAL	280 641	396 047	676 688	621 817	84 865



Participation au Conseil d'Administration de La FAI en date du 18 juin 2020 à / Audio-Conférence

NOM Prénom	Fonction	Structure	Représenté par	Présent	Pouvoir	Excusé	Droit de Vote	Fonction au Bureau FAI	
Collège des Membres Actifs (élus) : 20							Collège au nombre de 11 minimum et 21 maximum		
							● Oui ● Non		
ARGOUD Daniel	Propriétaire Foncier			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
OUGIER Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
SOURIAU Yann	Maire	Cne CHICHILIANNE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
GUILLET Thomas	Maire	Cne CORRENÇON		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
PERRIN Gilda	Maire	Cne SALETTE FALLAUAUX (LA)		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
BALLY Maurice		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Membre	
SERRE Jean Louis	Président	GP BACHILIANNE		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
BOUVIER Roland	Trésorier	GP COL DU COQ		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Membre	
SAUZE Jean Luc	Président	GP COMBEAU		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
REBREYEND Denis	Président	GP GOBERT		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Président	
VIAL Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
DURAND Guy		GP MOLIERE (LA)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
JACQUIN René	Président	GP MONT FRAIS		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Secrétaire	
SALVI Florent	Président	GP MONT ST MURY		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Trésorier	
CLARET Philippe	Président	GP MONTAGNE DE L'AULP		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
GIROUD Camille		GP PLEynet		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
SOLDA Francis	Président	GP PRE PEYRET		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
NIER Joseph		GP SENEPI	Pierre NICOLAS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1	Vice-Président	
JOANNAIS Didier	Président	GP VALBONNAIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHARRIERE Vincent		SARL MOLIERE (LA)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Membres cooptés : 2							Pour élection à la plus prochaine AG		
							● Oui ● Non		
CHATTARD Arnaud	Maire	Cne LAVALDENS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
PLANÇON Laurent	Président	GP COL DE L'HOMME		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Collège des Membres de Droit : 14							Collège au nombre de 10 minimum et 20 maximum		
							● Oui ● Non		
FRANCILLON Sylvain	Président	AAC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ABBA Audrey	Présidente	ADABEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
GIRARD Didier	Président	Assoc APAO		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ERNY Mathieu	Président	Assoc Pâtres des Alpes du Nord	Patrice MARIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
PICCHIONI Jean		au titre de personnalité particulièrement qualifiée		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Vice-Président	
DARLET Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BLONDEAU Flore	Chargée de mission	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BOSCH FRANCHINO Christine	Directrice de la DAT	CT Conseil Départemental de l'Isère 2		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
PINEDE Stéphan	Directeur	DDPP de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CEREZA Xavier	Directeur	DDT de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BOUCHIER Jean-Yves	Président	GDS de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ARLOT Marie Pierre	Directrice	INRAE GRENOBLE	Emilie CROUZAT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
BOUVET Jean-Yves	Directeur	Office National des Forêts Agence Départementale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BEAUP Olivier	Président	SITADEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Collège des Membres Consultatifs : 18							● Oui ● Non		
	Président	ADAM		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
FAURE Jean	Président	AFRAT		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	Président	Assoc CEN ISERE - AVENIR		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHARRON Guy	Président	Assoc Départementale des Communes Forestières de l'Isère	Valentin BERLIOUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
MICHON Bernard	Président	Assoc Espace Belledonne		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
DUFRESNE Jean-Louis	Président	Assoc Fédération des Chasseurs de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CARAGUEL Bruno	Président	Association Française de Pastoralisme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	Président	Association Nationale des Élus de la Montagne	Jean PICCHIONI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
TRAUB Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BLACHERE Olivier	Directeur	EPLFPA COTE ST ANDRE (LA)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CARLIOZ Chantal	Présidente	Isère Tourisme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
DOLCI Patrick	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
COGNE Olivier	Directeur	MUSÉE DAUPHINOIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
HERITIER Bernard	Président	PARC PNE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	Chef	RTM de Grenoble		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
AGRESTI Nicolas	Directeur départemental	SAFER		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ESCARON Dominique	Président	SM Parc Naturel Régional de Chartreuse		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ADENOT Jacques	Président	SM Parc Naturel Régional du Vercors		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Membres d'Honneur de l'Association : 5							● Oui ● Non		
SILLON Fernand				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Pdt d'Honneur	
	Président	Association des Maires et Adjointes de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
PIOLLE Eric	Maire	Cne GRENOBLE - La Mairie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
WAUQUIEZ Laurent	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Jean-Pierre TAITE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
BARBIER Jean-Pierre	Président	CT Conseil Départemental de l'Isère 1		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Membres de l'Equipe Technique : 3							● Oui ● Non		
BORDEL Véronique		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CARAGUEL Bruno		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
MOULIN Christophe		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Nombre de membres votants : 36				Quorum à 1/3 soit : 12 membres				Nombre de voix : 13	
								Quorum atteint	

Objet: Re: Réunion téléphonique CA de la FAI demain Jeudi 18 Juin 9:00

Date: jeudi 18 juin 2020 23:26:15 heure d'été d'Europe centrale

De: Jean-Louis SERRES

À: Veronique Bordel

pouvoir

① je soussigné jean-louis SERRE membre du CA de la FAI donne pouvoir a denis REBRIEND pour me représenter au CA de la FAI du 18 juin

jean- louis SERRE

POUVOIR

② Madame, Monsieur *SAWI Florent* signature..... *[Signature]*.....

donne pouvoir à :

Madame, Monsieur *REBRIEND Denis* (administrateur FAI)

**pour me représenter à la réunion du Conseil d'Administration
de la FAI le jeudi 18 juin 2020 - 9 h 00 – Audio-conférence**

La Grange – Parc de la Mairie – 38190 Les Adrets – Tél 04 76 71 10 20 – Fax 04 76 71 10 29
Mél federation@alpages38.org – URL www.alpages38.org

POUVOIR

③ Madame, Monsieur *BRUNO Laurent* signature..... *[Signature]*.....

donne pouvoir à :

Madame, Monsieur *REBRIEND Denis* (administrateur FAI)

**pour me représenter à la réunion du Conseil d'Administration
de la FAI le jeudi 18 juin 2020 - 9 h 00 – Audio-conférence**

La Grange – Parc de la Mairie – 38190 Les Adrets – Tél 04 76 71 10 20 – Fax 04 76 71 10 29
Mél federation@alpages38.org – URL www.alpages38.org

POUVOIR

④ Madame, Monsieur *Bally Maurice* signature..... *[Signature]*.....

donne pouvoir à :

Madame, Monsieur *Denis Rebryand* (administrateur FAI)

**pour me représenter à la réunion du Conseil d'Administration
de la FAI le jeudi 18 juin 2020 - 9 h 00 – Audio-conférence**

La Grange – Parc de la Mairie – 38190 Les Adrets – Tél 04 76 71 10 20 – Fax 04 76 71 10 29
Mél federation@alpages38.org – URL www.alpages38.org

Département: ISÈRE



Commune : LA SALETTE
FALLAUAUX

**POUVOIR POUR LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE
EN DATE DU 18/06/2020**

5

Je soussignée PERRIN Gida

38970 LA SALETTE FALLAUAUX

donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du conseil d'administration de la
Fédération des Alpagnes de l'Isère convoqué pour le 18/06/2020, en réunion
téléphonique.

- de prendre part à toutes délibérations,

- d'émettre tous votes, et signer tous documents,

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant,
auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à LA SALETTE-FALLAUAUX, le 17 juin 2020

Porter à la main « Bon pour Pouvoir » et signer.

Bon pour Pouvoir

